

NOTA:

Cette notice doit être conservée par les utilisateurs successifs afin de pouvoir s'y référer ultérieurement.

RAPPEL DE LA NORME NF:

L'installation fixe doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.

IMPORTANT:

Si l'appareil est recouvert il y a risque de surchauffe. Il est interdit de couvrir ou d'obstruer totalement ou partiellement les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil. Celui ci ne doit pas non plus être masqué par des voilages, meubles etc...

ENTRETIEN:

Le convecteur ne nécessite aucun entretien particulier. Pour enlever la poussière utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon, ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy. Périodiquement, il y aura lieu de passer le suceur de l'aspirateur au niveau des grilles d'entrée et de sorties d'air pour aspirer les poussières qui pourraient s'y accrocher.

INTERVENTION:

Si le câble d'alimentation de cet appareil est endommagé, il ne doit être remplacé que par un atelier de réparations reconnu par le fabricant, car des outils spéciaux sont nécessaires.

ASSURANCE du PERSONNEL:

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est strictement limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATIONS:

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

Type	7266. FIER
Date de fabrication	
Puissance	CLUB. T2

CACHET DU VENDEUR	
Date de l'acquisition	

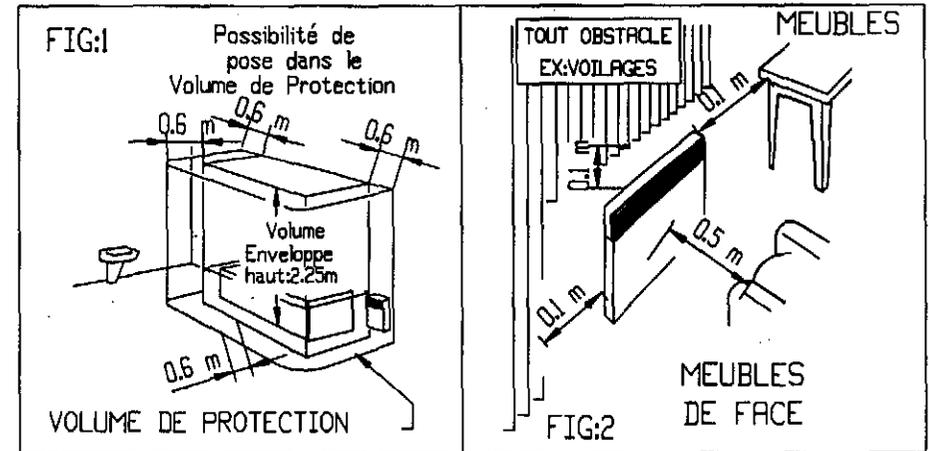
Noirot

CONVECTEUR MURAL NOTICE D'INSTALLATION ET UTILISATION

EMPLACEMENT: L'appareil doit être raccordé à un poste fixe en position horizontale et suivant les prescriptions en vigueur. Respecter par rapport au sol, aux parois, aux voilages etc... les distances minimales conseillées par les FIG:1,2,3. L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

L'appareil doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autre dispositif de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

FIXATION: Cette opération peut être effectuée lors de la préparation du chantier. Pour cela sortir le dossier de fixation de l'emballage et le poser sur la paroi à l'aide de vis en s'assurant qu'il est orienté dans le bon sens (fig3).



421A0338C

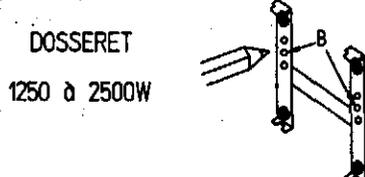
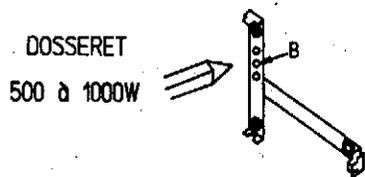
MONTAGE ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE:

Le raccordement électrique ne nécessite pas le démontage du convecteur. Utiliser le câble souple monté d'origine et qui est destiné à être relié au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement. Section des câbles: de 500 à 1500W, 2X1mm² H05VVF et 1750 et 2500W 2X1.5mm² H05VVF -repérage des fils: Fil MARRON=Phase, BLEU=Neutre.

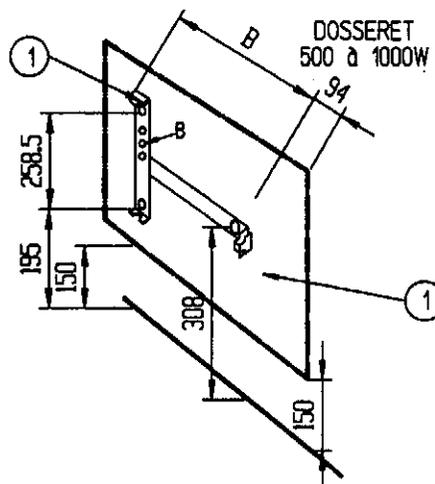
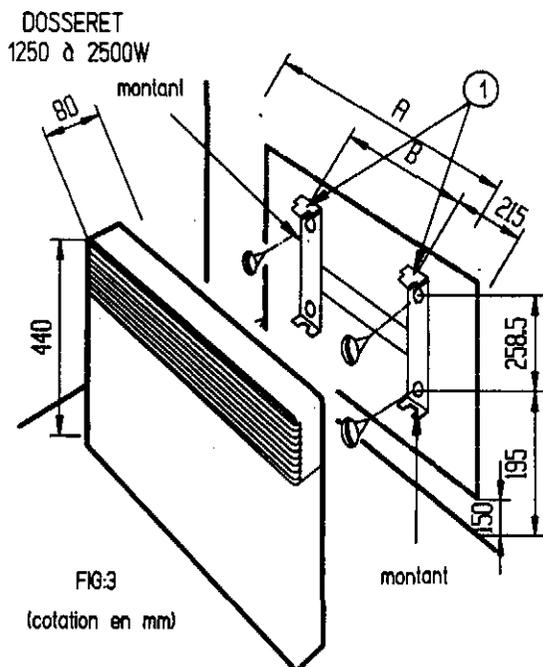
Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement. Parce qu'il est à double isolement(□), cet appareil ne doit en aucun cas être raccordé à la terre.

FIXATION DU DOSSERET par 3 vis diamètre 5.5mm Maxi de 500 à 1000W et 4 vis de 1250 à 2500W. Pour déclipper le dossier de l'appareil appuyer à l'aide d'un tournevis sur les pattes du repère 1 Fig 3.

Nota: Le dossier appliqué contre la paroi et touchant le sol peut servir de gabarit pour marquer et percer la ou les fixations inférieures. Les trous servant de gabarit sont repérés par la lettre B sur le ou les montants verticaux. Poser le dossier au sol vérifier l'horizontalité de celui-ci puis pointer et percer les trous correspondants.



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	Puissance	Intensité	A	B
	tension d'utilisation 230V	500W	2.2A	340
degré de protection IP 24	750W	3.3A	340	156
	1000W	4.3A	420	236
	1250W	5.4A	500	178
	1500W	6.5A	580	248
	1750W	7.8A	660	320
	2000W	8.7A	740	405
	2500W	10.9A	900	535



UTILISATION:

Sur le dessus du convecteur coté droit se trouvent l'interrupteur général et la manette du thermostat d'ambiance. L'interrupteur général met l'appareil en fonctionnement lorsqu'il est appuyé en position I.

Le thermostat d'ambiance permet de maintenir, par coupure et réenclenchement de l'élément chauffant une température constante dans le local.

Le réglage peut varier d'une pièce à l'autre en fonction de la puissance du convecteur vis à vis des caractéristiques de la pièce. Il est à parfaire selon son appréciation personnelle du confort. Si l'on désire tenir un local à l'abri du gel, en cas d'occupation par exemple, placer la manette de thermostat sur la position mini (*), la touche de l'interrupteur étant elle sur la position I (la pièce sera réglée à environ 7°C si l'appareil a été choisi en fonction des caractéristiques d'isolation thermique de celle-ci.

421A0338C



BULLETIN DE GARANTIE

CONDITIONS de GARANTIE: La garantie NOIROT est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. NOIROT garantit ses appareils de chauffage électrique intégré ZANS contre tous vices de fabrication et 1 AN pour les autres. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les quinze jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à la charge du constructeur et aucune indemnité ne peut lui être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelle que cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge de l'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie enfin ne peut intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou